

Laval, le 15 mars 2018

**PAR COURRIEL :**

Objet : Demande d'accès à l'information concernant les lots 1 729 812, 5 059 018,  
5 854 496 et 5 914 672 à Laval  
V/Réf : 18-015-02

---

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 6 mars dernier, concernant l'objet précité

Vous trouverez ci-joint les documents visés par votre demande. Ce sont :

**Lot 5 059 018**

1. Rapport d'inspection du 28 mai 2015, 6 pages
2. Note au dossier du 10 juillet 2015, 1 page

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23-24 et 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Après vérification, nous vous confirmons que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document concernant les autres lots.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu  
Répondante de la Loi sur  
l'accès aux documents

p.j. (10 pages)

## RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides  
Région : Laval

### 1 Identification

Date de l'inspection : 2015-05-28	Heure d'arrivée : 14 h 10	Heure de départ : 15 h 17
Inspecteur : Yannick Jean	Accompagné de :	
N° intervention : 300962855	Type d'intervention : Inspection	
N° gestion documentaire : 7430-13-01-01467-00	N° du rapport d'inspection : 401256898	
N° demande : 200428672	Type de demande : Plainte à caractère environnemental	
But de l'inspection : Vérifier le bien fondé de la plainte concernant la coupe d'arbres qui pourrait avoir été effectuée dans le milieu humide et le cours d'eau		

#### Lieu inspecté

Nom du lieu : Developpement Pangen Ltée	
Nom usuel du lieu : MH 843 / MH 844 (Selon étude municonsult)	
N° du lieu : X2155034	Type de lieu : marécage, marais, étang, lagune
Localisation du lieu inspecté : Cadastre du Québec : 5 059 016	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,568070596800;-73,779100406900	

#### Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Developpement Pangen Ltée	Propriétaire	6315, boulevard Gouin Est Montréal (Québec) H1G 5X2	Y2114097

#### Conditions météo

#### Personnes rencontrées SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
art. 53-54	Employé art. 23-24	53-54

#### Mode d'identification

But expliqué : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification : <input checked="" type="checkbox"/> verbale <input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de : Employé : 23-24

#### Plainte SO

Plaignant rencontré : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
--

#### Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 23	Nombre de photos annexées au rapport : 3
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Yannick Jean avec un appareil photo de type Canon Powershot A550. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-13\jeaya02\7430-13-01-0146700\2015-05-28	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.	

#### Grilles d'inspection annexées SO

#### Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input checked="" type="checkbox"/> Croquis	1	Croquis de l'inspection du 2015-05-28 - Points de prise des photos en jaune
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	2	Planche-contact des photos prises lors de l'inspection

#### Échantillons SO

## 2 Mise en contexte

SO

Le 21 mai 2015, une plainte est déposée au ministère concernant une coupe d'arbres sur le lot 5 059 018 du projet Quintessence. Un milieu humide et la branche d'un cours d'eau se trouve sur ce terrain.

## 3 Description de l'inspection

Je commence mon inspection au niveau du ponceau qui permet au boulevard St-Elzéar Ouest d'enjamber le cours d'eau Papineau-Lavoie. Je suis du côté sud du ponceau. Je marche le long de la rive droite du cours d'eau vers le sud-est. J'arrive au niveau d'un vieux ponceau qui semble avoir servi à faire passer une ancienne piste de VTT par-dessus le cours d'eau (photo 1). Sur la rive gauche se trouve un marécage conservé dans le cadre d'un autre dossier. Il n'y a pas eu de coupe de végétation à cet endroit.

Je marche le long de la limite nord du marais situé sur la rive droite du cours d'eau Papineau-Lavoie. Le marais est dominé par le typha avec des arbustes en périphérie. Sa forme est semblable à celle montrée sur le croquis en annexe (couche milieux humides détaillés de l'Atlas géomatique).

La limite nord du marais a été identifiée à l'aide de petits drapeaux roses (photo 2). Je trouve les arbustes faisant l'objet de la plainte. Il y a eu une coupe de quelques branches (photo 3). Il s'agit de peu de branches et les coupes sont nettes. Il n'y a pas eu d'arbuste complètement coupé.

## 4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

SO

## 5 Conclusion

Quelques branches d'arbustes ont été taillées.

Les coupes effectuées ne menacent pas la survie des arbustes et elles sont très limitées. La plainte est non fondée.

## Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

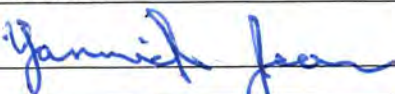


SO

## 6 Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer la présente intervention.

Rédigé par : Yannick Jean


Signature : 

Date de signature : 2016-07-29

## 7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Astrid Delmotte

Fonction : chef d'équipe

Signature : 

Date : 2016.07.29

Commentaires :

## 8 Photos

Photo no : 1

Fichier : IMG\_7803

Description :  
Vue en direction sud sud-est sur le cours d'eau Papineau. Il y a des milieux humides de part et d'autre du cours d'eau. Le milieu humide faisant l'objet de la plainte se trouve sur la rive droite du cours d'eau.



Photo no : 2

Fichier : IMG\_7807

Description :  
La limite nord du marais a été identifiée  
avec des drapeaux roses.  
Vue en direction ouest.



Photo no : 3

Fichier : IMG\_7810

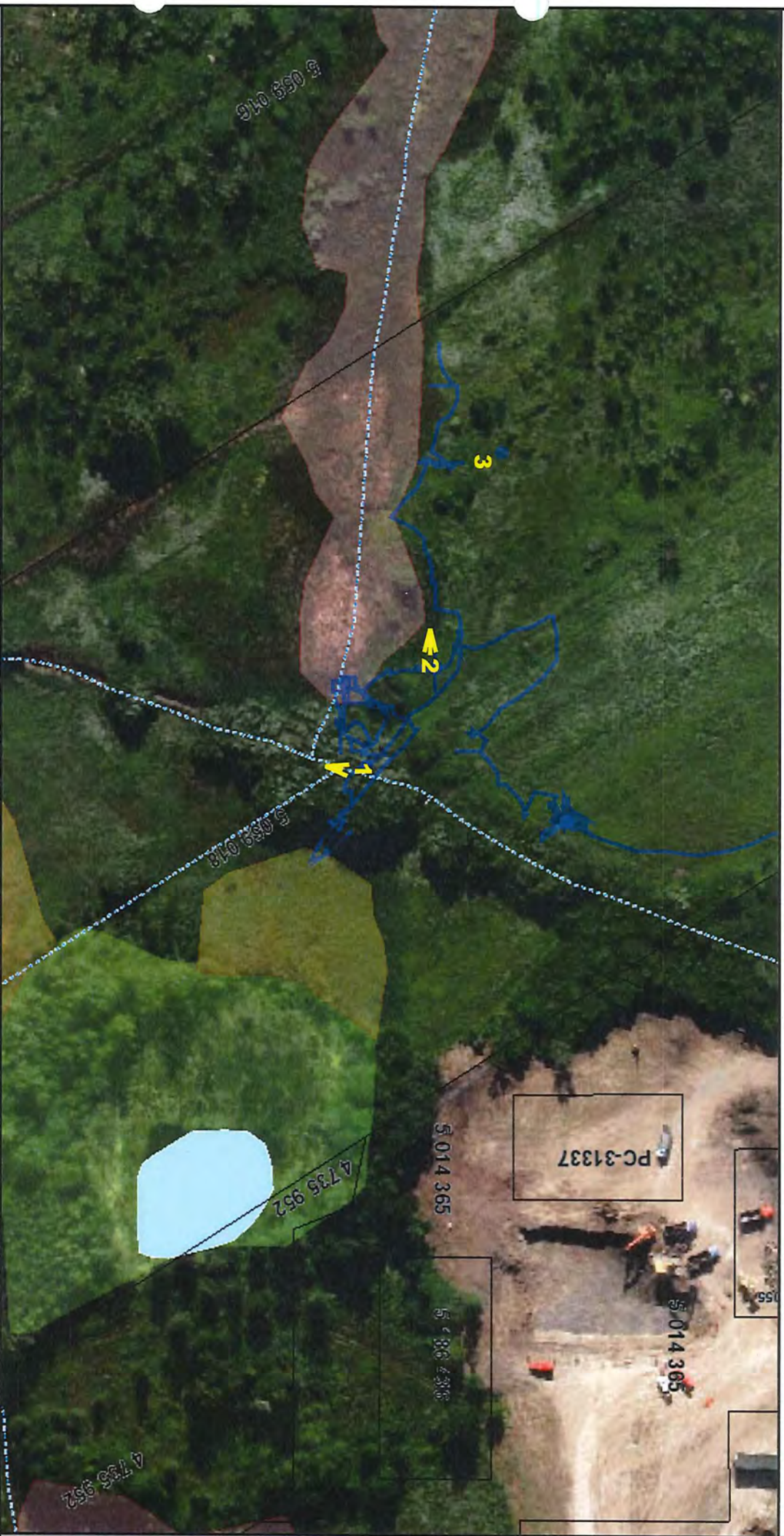
Description :  
Arbustes dont certaines branches ont  
été coupées. La coupe est nette comme  
lorsqu'on utilise un sécateur.



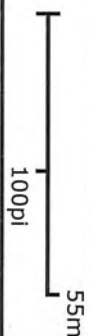
1

# Croquis de l'inspection du 2015-05-28

Points de prise des photos en jaune



Échelle : 1 / 1 500



Source(s) des données :

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.  
© Gouvernement du Québec, 2016



▲ Lots du cadastre rénové (Cad. Qc) au 27 mars 2014

Annotations - Numéro de lot, disponible à 1:20 000

Annotations - Numéro de lot, disponible à 1:10 000

Annotations - Numéro de lot, disponible à 1:5 000

Annotations - Numéro de lot, disponible à 1:2 000

▲ Flèches d'annotations - Numéro de lot

▲ parcours.shp

▲ 2015 05 28 pts gps.shp

▲ Hydrographie BDTQ (ponctuelle)

• Barrage

• Barrage de castor

• Barrage hydroélectrique

• Cours d'eau

• Écueil

• Île

• Lac

• Mare

• Rapide, Chute

▲ Hydrographie BDTQ (linéaire)

— Barrage

— Barrage de castor

— Barrage hydroélectrique



Préparé par:  
Yannick Jean  
Bureau de Laval (C)  
2016-07-27



IMG\_7792.jpg



IMG\_7793.jpg



IMG\_7794.jpg



IMG\_7795.jpg



IMG\_7796.jpg



IMG\_7797.jpg



IMG\_7798.jpg



IMG\_7799.jpg



IMG\_7800.jpg



IMG\_7801.jpg



IMG\_7802.jpg



IMG\_7803.jpg



IMG\_7804.jpg



IMG\_7805.jpg



IMG\_7806.jpg



IMG\_7807.jpg



IMG\_7808.jpg



IMG\_7809.jpg



IMG\_7810.jpg



IMG\_7811.jpg



IMG\_7812.jpg



IMG\_7813.jpg



IMG\_7814.jpg

Jean, Yannick

De: v.gauvin@ville.laval.qc.ca

Envoyé: 26 mai 2015 14:44

À: Jean, Yannick

Objet: RE:

Plan\_milieux\_naturels.pdf - Adobe Reader

Fichier Edition Affichage Fenêtre Aide



2015-05-26



## NOTE AU DOSSIER / CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

**OBJET** : Rétroinformation au plaignant

**DATE** : 2015-07-10

INTERLOCUTEURS : Yannick Jean 450-661-2008 p.311

art. 53-54

**NO. DOSSIER** : 7430-13-01-01467-00

### COMMENTAIRES :

J'explique à mon interlocutrice m'être rendu sur le terrain faisant l'objet de sa plainte et avoir constaté la coupe d'arbustes qu'elle mentionnait. J'explique que la coupe semble avoir été faite avec des sécateurs, qu'elle était très limitée et que les végétaux repousseront. J'indique que nous fermons donc le dossier.

Mon interlocutrice m'indique qu'il y aura construction de 3 tours d'habitation sur ce terrain. Je lui explique que la première étape pour le promoteur d'un tel projet est d'obtenir une autorisation de la municipalité. J'explique que dépendamment d'où le projet est situé sur le terrain, il pourrait également être nécessaire d'obtenir une autorisation de notre ministère. Je lui suggère de contacter la municipalité si elle a d'autres inquiétudes relativement au développement de ce lot [5 059 018].

  
Signature